

Pour vous abonner ou vous désabonner à la liste mati-montreal-diffusion, adressez-vous par courriel à : [secretaire.mati@polymtl.ca](mailto:secretaire.mati@polymtl.ca).

Vous avez un problème pour visionner ce courriel? Visionnez-le sur notre [site web](#).



**Appel à contribution et à participation**

## **Colloque dans le cadre du Congrès de l'ACFAS 7 mai 2012**

Montréal, Québec

**Les systèmes pédagogiques intégrés : enjeux, freins, leviers, retours d'expérience et perspectives**

### **Contexte**

Les systèmes pédagogiques intégrés sont au cœur des préoccupations actuelles des universités et des organismes de formation professionnelle. Ils touchent à la fois à la qualité des apprentissages, à la certification et à la mobilité professionnelles, ainsi qu'à la reconnaissance des parcours et des acquis, dans un contexte où les établissements doivent préparer des cohortes grandissantes d'étudiants pour relever les défis de l'économie du savoir. À la suite des accords signés dans le Cadre Européen de Qualification, les universités doivent maintenant fournir des preuves concrètes que leurs étudiants ont développé les compétences nécessaires à la qualification et à la mobilité professionnelles. Du côté nord-américain, si le nombre des ententes formelles de certification est encore limité, de nombreux programmes d'étude sont tenus d'obtenir l'agrément de leur association professionnelle pour certifier les programmes (écoles de génie, d'éducation, de médecine, d'architecture, de gestion, etc.). Ces processus d'agrément sont en mouvance et demandent maintenant des systèmes d'information sophistiqués orientés compétences pour documenter les apprentissages réalisés par des individus particuliers.

## Objectifs du colloque

Les systèmes pédagogiques intégrés (SPI) ont pour objectif de documenter de façon organisée les apprentissages réalisés par les étudiants dans des programmes de formation. Ces systèmes exploitent de façon synergique trois composantes fondamentales.

- Les offres de formations et les syllabus décrivent les objectifs ou les compétences visées d'un cours ou d'un module, les ressources mobilisées, les activités d'apprentissage et d'évaluation réalisées. Ils fournissent les contextes d'apprentissage.
- Les relevés de notes sont les passeports universels émis par la scolarité centrale et ils attestent des résultats globaux par cours et plus rarement selon des compétences particulières.
- Les portfolios étudiants en discussion depuis plusieurs années contiennent les artefacts, les réflexions, les réalisations qui témoignent de la progression des apprentissages des étudiants.

Actuellement, les trois composantes évoluent en silos dans la très grande majorité des établissements. Idéalement, un système d'information pédagogique devrait intégrer de façon organique ces trois composantes (en relation avec un référentiel de compétences) de façon à favoriser une plus grande lisibilité des apprentissages et la valorisation des compétences pour les étudiants, le réseau d'enseignement, l'administration et les employeurs.

Ce colloque a pour objectif de diffuser des travaux scientifiques, favoriser un réseautage international des chercheurs du domaine, promouvoir le partage des expériences et des bonnes pratiques, mutualiser les usages des solutions technologiques, sensibiliser les acteurs de la formation et les organismes (Ministère, Ordre professionnels, etc.) à cette problématique importante des SPI. Plus spécifiquement, le colloque pourrait répondre aux questions suivantes :

- Quels apports à la pédagogie universitaire les systèmes pédagogiques intégrés sont-ils susceptibles de fournir ?
- Comment favoriser l'adoption de systèmes pédagogiques intégrés dans les universités ?
- Quelles sont les expériences en cours sur les processus d'agrément ?  
Quels résultats ?
- Quelles approches de la modélisation sémantique des syllabus de cours et

- Les portfolios électroniques d'apprentissage et d'évaluation. Comment assurer un suivi des apprentissages des étudiants? Quel est le rôle des cartes curriculaires?
- Quel est le rôle des universités dans des systèmes de certification des apprentissages?
- Quels sont les environnements informatiques qui pourraient répondre aux exigences des systèmes pédagogiques intégrés?

Les contributions sollicitées sont sous forme de conférences, de présentations de cas concrets, de démonstrations et d'ateliers thématiques. En clôture de cette journée, les participants au colloque seront invités à une table ronde.

Les communications soumises seront évaluées par un comité d'évaluation et les articles acceptés feront l'objet d'une publication dans des actes.

Le colloque est supporté financièrement par la Région Rhône-Alpes (France), MATI Montréal, le consortium EvalComp, Pentila et il rassemblera plusieurs conférenciers de renom. À cette occasion aura lieu le lancement d'un consortium international dédié à la recherche et à la mise-en-œuvre de systèmes pédagogiques intégrés. Ce consortium permettra de mutualiser les ressources, partager les meilleures pratiques et favoriser la diffusion d'outils et de méthodes sur ces questions importantes.

### **Conférenciers invités**

- Maia Wentland. HEC, Université de Lausanne, Suisse, vice-doyenne en charge des relations extérieures, présidente de la Fondation Ariadne sur les viviers de ressources numériques, ancienne vice-présidente du Campus Virtuel Suisse.
- Lionel Filippi, IUT 2, Université Pierre-Mendès, Grenoble, France, Directeur IUT-2 et vice-président TICE, instigateur d'un livre blanc sur l'enseignement à distance et la valorisation des apprentissages.
- Jean-Michel Jullien, Université de Lyon I, France, pilote du consortium EvalComp, responsable de la certification C2i2 (2800 étudiants/an) enseignant dans les 4 universités lyonnaises.
- Pascale Lefrançois, Université de Montréal, vice-doyenne aux études de premier cycle, pilote une importante réflexion sur l'approche-programme et le portfolio électronique en lien avec le référentiel de compétences des futurs enseignants.

de premier cycle en génie mécanique participe à des forums internationaux sur l'élaboration de référentiels de compétences pour les métiers d'ingénieurs issus du consortium CDIO.

### **Dates importantes**

19 décembre 2011 Appel à communication

31 janvier 2012 Date limite de soumission (Résumé de 300 mots)

2 mars 2012 Notification aux auteurs

31 mars 2012 Date limite de la soumission de la communication (texte de 3 pages)

### **Thèmes du colloque**

- Modalités d'adoption de systèmes pédagogiques intégrés et de certification des apprentissages dans les universités
- Expériences en cours sur les processus d'agrément et leurs résultats
- Modélisation sémantique des syllabus de cours et des référentiels de compétences
- Portfolios électroniques d'apprentissage et d'évaluation
- Cartes curriculaires.
- Systèmes informatiques d'appui pour le suivi des compétences, les portfolios d'évaluation, etc.

Les participants sont invités à présenter des travaux sur ces thèmes

### **Soumission d'une proposition**

Date limite : 31 janvier 2012

Informations requises;

- Titre exact et final de la communication (100 caractères, espaces compris)
- Nom, prénom, titre, affiliation de chacun des auteurs (dans l'ordre de l'article).
- Résumé en français de l'article de 300 mots.

## **Règles de présentation des articles finaux**

Date limite : 31 mars 2012

Les soumissions d'articles, en format électronique exclusivement en .doc ou .rtf doivent être conformes aux normes de présentation définies dans le gabarit téléchargeable qui sera prochainement disponible sur notre site Web :

- L'auteur(e), agissant comme correspondant(e) principal(e), fournit, sur la première page de son fichier électronique, ses nom, prénom, adresse et numéros de téléphone et de télécopieur, adresse de courriel, ainsi que le nom de l'organisation à laquelle il ou elle est rattaché(e) et la date de soumission de l'article
- Pour un texte à plusieurs auteurs, les renseignements doivent être donnés pour chacun d'eux.
- Lors de la parution de l'article, l'ordre d'énumération des auteurs sera celui qui aura été indiqué sur cette page.
- Le titre doit être concis et explicite.
- L'article est écrit en français et comprend 3 pages maximum.
- À envoyer à [secretaire.mati@polymtl.ca](mailto:secretaire.mati@polymtl.ca).

## **Évaluation et acceptation des textes**

Pour être publiés dans les actes électroniques du colloque, tous les manuscrits jugés conformes seront soumis à l'évaluation de deux ou trois experts dans le domaine de l'article.

Si l'acceptation est assortie de conditions, l'auteur(e) devra réviser son texte pour satisfaire celles-ci et le soumettre à nouveau dans les délais qui lui seront indiqués. Dans tous les cas, l'auteur(e) devra, pour la version finale de son article, mettre à jour les références qu'il contient, notamment en vérifiant la disponibilité et l'adresse URL des documents en ligne.

## **Règles de publication**

documentation scientifique et l'auteur(e) dont la soumission aura été acceptée et qui souhaitera que son article fasse l'objet d'une publication électronique, devra ultérieurement confirmer qu'il accepte de diffuser son texte selon ce mode (sous licence Creative Commons 2.5 Canada, version Paternité – Pas de modification ; cette licence permet à quiconque de reproduire, distribuer et diffuser les textes, à la condition de ne pas les modifier et d'en mentionner les auteurs).

Soulignons que l'acceptation de cette condition ne réduit en rien les droits dits pécuniaires que la Loi du droit d'auteur reconnaît à l'auteur(e) du texte, qui demeure libre de distribuer ou diffuser lui-même son texte, ou encore de conclure avec un éditeur toute entente concernant sa distribution ou sa diffusion.

### **Comité scientifique**

- Yves Boudreault, professeur agrégé, Département de génie informatique et génie logiciel, École Polytechnique de Montréal, Canada
- Guy Cloutier, directeur des programmes de génie mécanique, École Polytechnique de Montréal, Canada.
- Lionel Filippi, directeur IUT 2, Maître de conférence en Science de gestion., Université Pierre-Mendès, Grenoble, France
- Olivier Gerbé, professeur agrégé, Service de l'enseignement des technologies de l'information, HEC Montréal, Canada
- Jean-Michel Jullien, enseignant, Université de Lyon I, France
- Christian Martel, professeur des Universités associé, Sciences fondamentales et appliquées, Université de Savoie, France
- Jacques Raynauld, titulaire de la Chaire des technologies pour l'enseignement et l'apprentissage de la gestion, HEC Montréal, professeur titulaire, Institut d'économie appliquée, HEC Montréal, Canada
- Laurence Vignolet, maître de conférences, Sciences fondamentales et appliquées, Université de Savoie, France
- Emmanuelle Villiot-Leclercq, enseignante titulaire à l'Université Joseph Fourier, Grenoble, France
- Maia Wentland, vice-doyenne en charge des relations extérieures, HEC, Université de Lausanne, Suisse.

### **Responsables du colloque**

Montréal, Canada

- Christian Martel, professeur, Université de Savoie, France
- Laurence Vignollet, maître de conférences, Sciences fondamentales et appliquées, Université de Savoie, France.

### **Comité d'organisation**

- Jacques Raynauld, directeur de MATI Montréal, responsable du comité d'organisation
- Laurence Vignollet, Maître de conférence, Sciences fondamentales et appliquées, Université de Savoie.
- Racky Diack, agente communication, MATI Montréal
- Odile Martial, chercheure associée, MATI Montréal
- Nicole Téta Nokam, associée de recherche, MATI Montréal

### Informations

Pour tout renseignement, communiquez avec Racky Diack par courriel à [racky.diack@hec.ca](mailto:racky.diack@hec.ca) ou par téléphone au (1) 514-340-4711 poste 2156.

Site Web: [www.matimtl.ca](http://www.matimtl.ca).

©2011 MATI Montréal, Maison des technologies de formation et d'apprentissage Roland-Giguère.  
Pavillon J-Armand Bombardier, bureau 4011  
Campus de l'université de Montréal  
Montréal, H3T 2B2,  
Tel : 514-340-4711, poste 2156  
[secretaire.mati@polymtl.ca](mailto:secretaire.mati@polymtl.ca)